



BEC
HANDBALL
15, rue BECK
BORDEAUX

Procédure d'inscription

SAISON 2019-2020

Le prix des licences pour la saison 2019/2020 sera :

	Part inscription Omnisport	Licence BEC Handball	Total
École HB et - 11	15	105	120
-13	15	135	150
-15	15	146	161
-18	15	156	171
Séniors	15	176	191
Loisirs	15	115	130

Pour pratiquer au BEC Handball , une inscription renouvelable chaque saison est nécessaire. Le dossier complet, comprenant tous les documents remplis et signés, et accompagné du règlement de la cotisation, doit être remis en main propre à l'entraîneur lors du premier entraînement.

En complément Procédure d'inscription FFHB par internet :

Pour toutes les catégories , une licence auprès de la Fédération Française de Handball est nécessaire pour pouvoir pratiquer. La participation aux matchs ne peut se faire qu'après enregistrement de la licence par le club.

La FFHB réitère son système d'inscription pour que l'enregistrement soit rempli directement en ligne par le licencié.

Vous accédez à votre dossier via un lien reçu dans un mail en provenance de « ihand ». **Vous devez donc obligatoirement fournir au club une adresse électronique valide.**



BEC
HANDBALL
15, rue BECK
BORDEAUX

Procédure d'inscription

SAISON 2019-2020

Renouvellement d'une licence : Compléter le document reçu de ihand. Rattacher en version numérisée aux emplacements prévus :

une photo d'identité,

le recto de la carte d'identité,

le certificat médical (Attention !! l'original du certificat médical devra être donné au club en même temps que le règlement de la cotisation)

— pour un renouvellement de licence (saisons consécutives) :

- si le certificat médical fourni pour la saison 2018-19 a été établi **avant le 1/6/2017**, alors un **nouveau certificat** est à produire pour la saison 2019-20,
- si le certificat médical de la saison 2018-19 a été établi **après le 1/6/2017**, alors celui-ci reste valable et le licencié pratiquant doit fournir une **attestation de santé**, après avoir renseigné un questionnaire qu'il conserve :
 - s'il coche la case NON à l'attestation de santé, alors cette attestation + le certificat de la saison passée sont suffisants,
 - s'il coche OUI à l'attestation, alors le licencié devra impérativement produire un nouveau certificat médical.

Certificat médical du médecin

Le document doit avoir l'en-tête du médecin avec ses identifications complètes sur ce document. Il doit y apporter, **IMPERATIVEMENT**, les éléments suivants :

- Nom et Prénom du licencié concerné
- Date de naissance
- Sport pratiqué : HANDBALL
- Mention spécifique : « EN COMPETITION ou EN LOISIRS »
- Date du document
- Signature du médecin
- Tampon du médecin sur lequel doit figurer son nom, sa qualification et son adresse, ainsi que (sauf si l'identification est complète sur le certificat médical) **le numéro du Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) et/ou le numéro AM. A défaut, le médecin devra rajouter tous ces éléments à la main.**

Si ce document est établi par un médecin remplaçant, l'identification de ce dernier est obligatoire avec mention « médecin remplaçant » et identification complète du médecin remplacé comme ci-dessus.

Si ce médecin remplaçant n'est pas encore enregistré à l'ordre des Médecins, il doit fournir son numéro de licence et apposer le tampon complet du médecin référent.

Si ce document est établi par un interne, le nom et le tampon du médecin référent doivent être apposés. L'identification du médecin référent doit être complète.

LE NUMERO RPPS ET/OU AM EST OBLIGATOIRE.

Tout certificat médical ayant été accepté la saison précédente, sera refusé si l'un des éléments mentionnés ci-dessus est manquant ou illisible.

Nouveau !!! : La date de naissance sera obligatoire sur le certificat médical 2019.



BEC
HANDBALL
15, rue BECK
BORDEAUX

Procédure d'inscription

SAISON 2019-2020

pour les mineurs, l'autorisation parentale, à compléter et à rattacher en version numérisée)

Valider en fin de document (le dossier sera renvoyé au club pour vérification)

L'inscription ne sera validée qu'au moment où le règlement de la cotisation, l'original du certificat médical et l'original de l'autorisation parentale seront remis à l'entraîneur.

Création d'une nouvelle licence :

Un pré-enregistrement sera fait par le club et un dossier d'inscription sera envoyé par ihand à l'adresse mail du futur licencié.

Compléter le document reçu de ihand. Rattacher en version numérisée aux emplacements prévus :

une photo d'identité,

le recto de la carte d'identité,

le certificat médical (Attention !! l'original du certificat médical devra être donné au club en même temps que le règlement de la cotisation) et, pour les mineurs,

— pour une création de licence, le certificat médical d'absence de contre-indication reste obligatoire et doit être établi **après le 1er juin 2018**,

Valider en fin de document (le dossier sera renvoyé au club pour vérification)

L'inscription ne sera validée qu'au moment où le règlement de la cotisation, l'original du certificat médical et l'original de l'autorisation parentale seront fournis au secrétariat.